



Formulaire d'évaluation simplifiée d'incidences Natura 2000

Le présent document peut être utilisé par le porteur de projet comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée ou évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Rappel : *l'évaluation des incidences (ou EIN) doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement. Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.*

Le présent formulaire est à transmettre au service administratif instruisant le projet.

ETAPE 1 : ÉTUDE PRÉLIMINAIRE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

IDENTITE DU DEMANDEUR :

Nom et prénom (personne morale ou physique)	AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
Adresse postale	40 rue du Danemark
Commune, département	56 400 AURAY
Téléphone	02 97 29 18 69
Email	contact-aqta@veolia.com

DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION :

Nom du projet	Plan d'épandage des boues des lagunes de Plumergat (56)
A quel titre le projet est-il soumis à EIN ? <i>Libellé et/ou référence¹ auquel il se rapporte</i>	Loi sur l'eau : 2.1.3.0
Nature du projet : <i>Exemples : canalisation d'eau, création d'un pont, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.</i> - causes - objectifs - devenir de la parcelle	Epandage des boues de la STEP (de type lagune) sur des parcelles agricoles.

¹ L'ensemble des listes fixant les activités soumises à EIN sont téléchargeables depuis le site internet de la Préfecture

- types d'aménagements prévus <i>Exemples : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, etc.</i> - aménagement(s) connexe(s) / entretien / fonctionnement / rejet à décrire succinctement <i>Exemples : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, village de tentes, tribunes, WC/sanitaires, curage, débroussaillage mécanique, traitement chimique, rejet d'eau pluviale, etc.</i>	Néant
Localisation du projet : - parcelle(s) - commune(s) - lieu-dit	Commune de Plumergat STEP de Plumergat : Cadastre : ZH : 3104, 106
Etendue du projet (phase chantier comprise) : - emprise au sol temporaire - emprise au sol permanente - longueur (si linéaire impacté) - nombre de personnes attendues	Parcelles agricoles du plan d'épandage
Période d'intervention : - date(s) précise(s) si connue(s) - durée envisagée - phasage, fréquence - diurne/nocturne - saisonnalité	Curage et épandage en été 2026 (août)
Budget (coût global ou prévisionnel)	-

NATURE ET ÉTENDUE DES INFLUENCES POTENTIELLES DU PROJET :

Rappel : Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule emprise du projet (zone d'implantation directe du projet). Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues.

Atteintes prévisibles

- ☐ Destruction de milieux naturels (haies, prairies...)
- ☐ Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos, éclairage de la faune nocturne)
- ☐ Coupure de la continuité des déplacements des espèces
- ☐ Rejets dans le milieu aquatique (eau pluviale, eaux usées...)
- ☐ Vibrations, bruits
- ☐ Poussières (pistes de chantier, circulation...)
- ☐ Stockage de déchets
- ☐ Hélicoptage
- ☐ Pollutions prévisibles (utilisation de produits chimiques...) *Si oui, de quelle nature ?*

☐ Autres atteintes prévisibles, lesquelles ?

X Pas d'atteintes prévisibles

SITE(S) NATURA 2000 CONCERNÉ(S) :

Le projet et sa zone d'influence sont-ils situés en tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000² ?

Si oui, cocher le (ou les) site(s) concerné(s).

Si non, préciser la distance du (ou des) site(s) le(s) plus proche(s).

4.1 km	FR5300029	Golfe du Morbihan, côte ouest de Rhuys
--------	-----------	--

Joindre :

Une carte de localisation du projet au 1/25 000⁰. Cette carte devra situer la (ou les) parcelle(s) concernée(s) par le projet (emprises temporaires, chantier, accès et emprises définitives...) par rapport au périmètre du site Natura 2000. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Un contact a-t-il été pris par le pétitionnaire avec le (ou les) animateur(s) Natura 2000³ du (ou des) site(s) concerné(s) ?

☐ OUI Préciser les recommandations du (ou des) animateur(s) Natura 2000

.....

.....

.....

.....

.....

☒ NON Expliquer pourquoi ?

Projet sans incidence sur le milieu naturel (parcelles du projet éloignées du site Natura 2000) et respect des préconisations de curage et d'épandage.....

AUTRES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX :

Le projet et sa zone d'influence sont situés en

- ☐ Arrêté de protection de biotope
 ☐ Arrêté de protection d'habitats naturels
 ☐ Arrêté de protection de géotope
☐ Réserve Naturelle Nationale
☐ Réserve Naturelle Régionale
☐ Parc National
☐ Parc Naturel Régional
☐ Site classé
☐ Site inscrit
☐ Espace Naturel Sensible
☐ propriété du Conservatoire du Littoral
☐ ZNIEFF
☐ ZICO
☐ Réserve de biosphère
☐ Site RAMSAR

2 Les périmètres des espaces protégés sont visualisables sur

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/Nature_Paysage.map

3 Les coordonnées des opérateurs Natura 2000 disponibles sur la page dédiée du site Internet de la Préfecture

PRÉCISIONS SUR LES ENJEUX NATURA 2000 LIÉS AU PROJET :

HABITAT NATUREL - cocher si présent - préciser le(s) type(s) d'habitat(s) d'intérêt communautaire (noté habitat d'IC ⁴)		Incidences potentielles du projet Préciser tous risques de destruction ou détérioration d'habitat (ou milieu naturel) et les surfaces impactées
Milieux ouverts ou semi-ouverts	☐ pelouse ☐ pelouse semi-boisée ☐ lande ☐ habitat d'IC.....	Aucune incidence

Milieux forestiers	☐ forêt de résineux ☐ forêt de feuillus ☐ forêt mixte ☐ plantation ☐ habitat d'IC.....	Aucune incidence
Milieux rocheux	☐ falaise ☐ affleurement rocheux ☐ éboulis, blocs ☐ habitat d'IC.....	Aucune incidence
Zones humides	☐ fossé ☐ cours d'eau, rivière ☐ étang, mare ☐ tourbière ☐ prairie humide ☐ habitat d'IC.....	Aucune incidence
Milieux littoraux et marins	☐ récifs ☐ grottes ☐ herbiers ☐ plages, bancs de sables ☐ lagunes ☐ habitat d'IC.....	Aucune incidence
Autre(s) type(s) de milieu(x)		Aucune incidence

4 Les données relatives aux habitats d'IC sont disponibles depuis le site internet de la Préfecture (FSD et DOCOB)

ESPÈCE - cocher si présent - préciser le nom de l'espèce - préciser la (ou les) espèce(s) d'intérêt communautaire (notée espèce d'IC ⁵)		Incidences potentielles du projet Préciser tous risques de : - destruction ou détérioration d'habitat d'espèce et les surfaces impactées - destruction ou perturbation d'espèce et le nombre d'individus impactés - perturbation des fonctions vitales des espèces (reproduction, repos, alimentation, etc.)
Amphibiens Reptiles	☐ espèces d'IC..... ☐ autres espèces	Aucune incidence
Insectes	☐ espèces d'IC..... ☐ autres espèces	Aucune incidence
Poissons	☐ espèces d'IC..... ☐ autres espèces	Aucune incidence
Mammifères marins Mammifères terrestres	☐ espèces d'IC..... ☐ autres espèces	Aucune incidence
Oiseaux	☐ espèces d'IC..... ☐ autres espèces	Aucune incidence

		
Plantes	☐ espèces d'IC..... ☐ autres espèces	Aucune incidence

5 Les données relatives aux espèces d'IC sont disponibles depuis le site internet de la Préfecture (FSD et DOCOB)

Joindre :

Un ou plusieurs schémas, plans présentant les travaux si nécessaires à la compréhension (exemple, plan des travaux projetés sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire⁶ sur lequel la zone d'évolution des engins sera également positionnée).

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir **une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces**, ainsi que **quelques photos du site** (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

Photo 6 :

CONCLUSION ETAPE 1 :

Je soussigné ...Cyrille CAMUEL....., m'engage sur l'exactitude des déclarations portées ci-dessus. Au vu de cette analyse, votre projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 ?

☒ **NON L'étude est terminée à ce stade 1.** Si l'autorité institutrice valide votre conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

☐ **OUI L'analyse révèle que le projet a des effets significatifs sur le(s) site(s) Natura 2000. Passez à l'étape 2.**

Fait à ...Dol de Bretagne....., le.....22/04/2026

Signature du demandeur


VEOLIA
VEOLIA AGRICULTURE FRANCE
 Agence Bretagne
 Rue de Doucin n°14- ZA les Rolandières
 35120 DOL DE BRETAGNE
 Tél: 02.99.80.69.00 - Siret:31573284200317

ETAPE 2 : SUITE DE L'ÉTUDE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Rappel : *Si vous avez coché « OUI », votre analyse a mis en évidence une (des) atteinte(s) significative(s) au(x) site(s) Natura 2000, la mise en place de mesures de réduction et/ou suppression de ces impacts est alors nécessaire pour rendre leurs effets non significatifs ou non dommageables. Les mesures de suppression sont à rechercher en priorité, conformément à l'article R414-23-III du code de l'environnement.*

Pour faciliter la compréhension des mesures proposées, tout document détaillant les mesures ainsi que des plans et schémas peuvent être annexés au présent formulaire.

MESURES D'ÉVITEMENT ET/OU DE RÉDUCTION MISES EN OEUVRE :

A l'aide du tableau page suivante,

- décrivez de manière précise les mesures correctrices proposées et explicitez en quoi elles limitent ou suppriment les incidences sur les habitats et/ou espèces (exemples : déplacement du projet, mise en défens de zones sensibles, période de travaux adaptée, matériel ou technique employés, maîtrise des matières en suspension lors des travaux, sensibilisation des entreprises, etc.) ;*
- indiquez également les mesures de suivi envisagées afin de garantir la bonne réalisation des mesures décrites ci-dessus ;*
- enfin, évaluez l'incidence résiduelle attendue du projet après mise en œuvre des mesures de réduction et/ou suppression.*

6 Des données faune/flore/habitat précises peuvent être fournies par l'opérateur du site Natura 2000 concerné

Impact(s)	Habitat(s) et/ou espèce(s) d'IC concerné(s)	Mesures d'évitement et/ou de réduction	Mesures de suivi envisagées	Incidence(s) finale(s) attendue(s)

CONCLUSION ETAPE 2 :

Je soussigné, m'engage à respecter l'intégralité des mesures portées ci-dessus.

Après la mise en œuvre de ces mesures, votre projet est-il encore susceptible d'avoir une incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 ?

☐ **NON** *L'étude est terminée à ce stade 2. Si l'autorité institutrice valide votre conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.*

☐ **OUI** *L'autorisation ne peut être accordée, le projet ne peut se réaliser en l'état.*

Fait à, le.....

Signature du demandeur